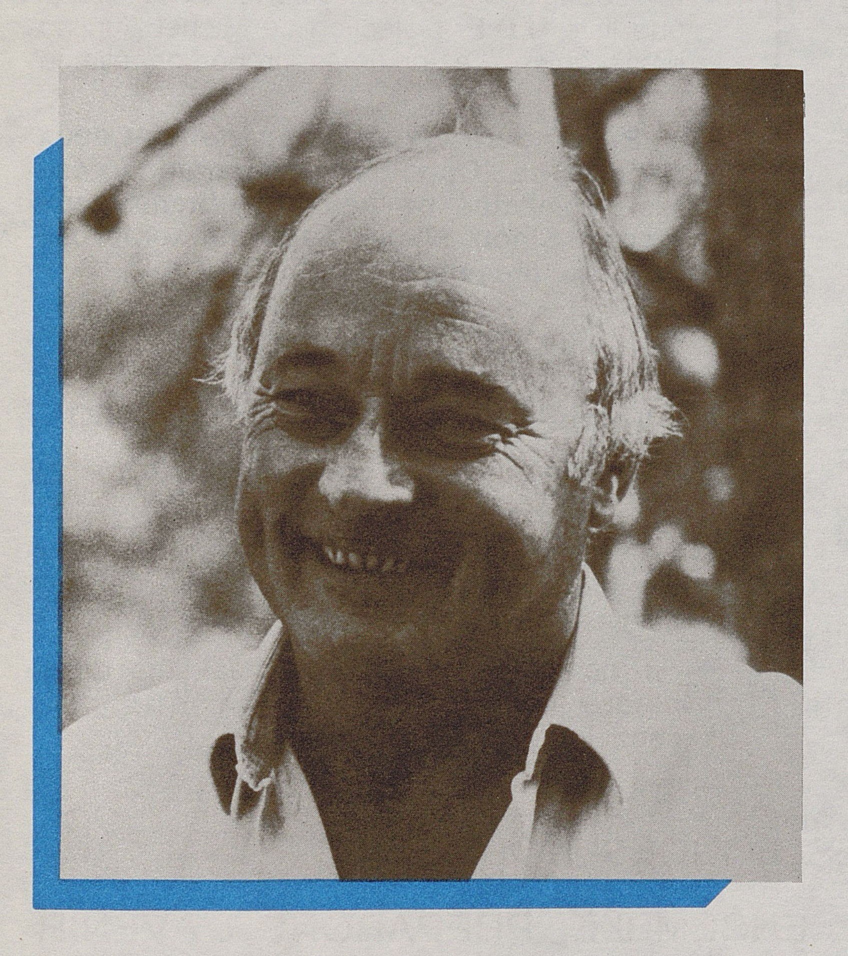
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 16 MARS 1986

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

OPPOSITION - U.D.F.



- **LIBERTÉ**
  D'entreprendre pour créer des emplois.
- **LIBERTÉ**
  Pour le choix de l'école de nos enfants.
- **PRIORITÉ**
  Au développement de notre agriculture.
- **PRIORITÉ**
  A l'emploi des jeunes.
- **SÉCURITÉ**
  Des personnes et des biens.

LISTE CONDUITE PAR

HUBERT BASSOT

ANCIEN DÉPUTÉ

IL EST TEMPS QUE ÇA BOUGE !

Le 16 mars, de quoi s'agira-t-il ?

De donner à notre département les moyens de s'attaquer à ses vrais problèmes : l'emploi, l'avenir de l'agriculture, le tourisme, le désenclavement, l'exode rural, l'exode de nos jeunes...

Les habitants de ce département savent bien qu'il leur faut pour demain des hommes compétents, efficaces, volontaires et disponibles.

- J'ai été député, j'ai travaillé sept ans à l'Élysée, je connais tous les rouages de l'État et les hommes qui seront demain au gouvernement.

  Les instances départementales et nationales de l'**U.D.F.** m'ont choisi pour être au service de l'Indre.

  C'est ce que j'ai entrepris depuis un an. Et je souhaite pouvoir continuer, car il y a beaucoup à faire !

- Vous le savez : nous avons jusqu'au bout souhaité une liste d'union. Elle n'a pas pu se réaliser. Avec d'autres, Daniel Bernardet en porte la responsabilité : il a maintenu sa décision. Maire de Châteauroux, Président du Conseil Général, Président de l'Association des maires, Sénateur suppléant... Il a additionné tant de mandats qu'il sera frappé par la loi sur les cumuls. Rechercher un nouveau mandat, est-ce raisonnable ?

- Il y a donc pour l'Opposition une liste R.P.R. et une liste **U.D.F.** L'élection de Michel Aurillac est acquise. La loi de la proportionnelle le veut ainsi.

  Et il y aura dans ce département deux députés de l'Opposition car en aucun cas les socialistes ne peuvent obtenir deux sièges. Sinon, Michel Sapin ne serait pas parti se présenter ailleurs !

- Ce qui est en jeu, c'est le 2e siège de l'Opposition : Hubert Bassot ou Daniel Bernardet.

En Votant U.D.F., vous élirez BASSOT.

Et je prends devant vous un double engagement :

- **Je me battrai pour l'Indre.** J'engagerai toutes mes forces, tous mes appuis pour que notre département cesse enfin d'être défavorisé.
- **Je me battrai contre le socialisme dans l'Indre,** c'est-à-dire contre André Laignel, chez lui.

UN HOMME NOUVEAU : DES FORCES NOUVELLES !

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR

Croyez-moi, il est temps que ça bouge.

Votez utile

Votez HUBERT BASSOT

Vu, les candidats

IMP. RENAULDON - 36100 ISSOUDUN

LE 16 MARS : UN SEUL TOUR POUR DÉCIDER DE VOTRE AVENIR